

# ASSURANCE-VIE INDIVIDUELLE : MAÎTRISER LA FISCALITÉ ET LES DISPOSITIFS FISCAUX SPÉCIFIQUES

AT05

3 jours (21h) 1 790,00 €<sup>HT</sup>

## Objectifs

Approfondir les aspects juridiques prégnants relatifs à l'Assurance-Vie individuelle • Connaître les récentes décisions • Appréhender les différents cadres fiscaux des assurances de personnes Vie et Décès • S'entraîner aux calculs sur des cas concrets

### Profil Stagiaire(s)

collaborateurs du siège ou du réseau, connaissant les bases fondamentales de l'Assurance Vie, souhaitant approfondir l'approche juridique et la fiscalité des contrats d'assurance de personnes

### Profil Animateur(s)

consultant spécialisé en Assurances de Personnes individuelles et collectives

## Contactez-nous

Conseiller formation  
09 88 66 10 00  
inscriptions@demoss.fr

## PROGRAMME

### La nature juridique de l'opération d'Assurance-Vie

Les risques assurables  
La définition du contrat d'assurance-vie  
Les qualités juridiques du contrat dans le cadre de l'Assurance-Vie individuelle

### La souscription du contrat d'Assurance-Vie

Incapacités juridiques et souscription du contrat  
L'âge lors de la souscription  
Le consentement de l'assuré en Assurance-Décès  
Les droits du souscripteur sur la provision mathématique  
L'incidence du régime matrimonial lors de la souscription et lors du règlement  
Le cas de la souscription conjointe  
La faculté de renonciation  
L'amendement Fourgous et ses conditions  
Les contrats investis en actions

### Les éléments juridiques relatifs à la prime du contrat d'Assurance-Vie

Les spécificités relatives à la prime et son paiement  
La notion de "prime exagérée"  
Analyse de décisions récentes

### L'environnement juridique de la clause bénéficiaire

La désignation bénéficiaire  
Les droits du bénéficiaire sur le capital  
Le démembrement de la clause bénéficiaire  
Les conditions de forme et conséquence de l'acceptation du bénéficiaire  
Analyse de décisions récentes

### Le régime fiscal des versements : la réduction d'impôt

Les contrats concernés : épargne handicap et rente survie  
Le sort fiscal des cotisations versées

### La fiscalité des opérations "en cas de vie"

Le rachat : la fiscalité des produits issus des contrats  
La non fiscalisation de l'avance et ses conditions  
La fiscalité du capital servi au terme du contrat  
Les différents régimes fiscaux des rentes servies au terme du contrat (temporaire, certaine, viagère)  
Le régime fiscal des indemnités journalières  
Le régime des rentes d'invalidité

# ASSURANCE-VIE INDIVIDUELLE : MAÎTRISER LA FISCALITÉ ET LES DISPOSITIFS FISCAUX SPÉCIFIQUES

AT05

3 jours (21h) 1 790,00 €<sup>HT</sup>

## La fiscalité des opérations "en cas de décès"

Prestations versées sous forme de capital  
Focus sur l'article 757 B du CGI  
Focus sur l'article 990 I du CGI  
Prestations versées sous forme de rente

## Assurance-Vie et ISF : quelles valeurs déclarer ?

### Une enveloppe spécifique : le PERP

Les caractéristiques du contrat PERP  
Déduction fiscale des cotisations et enveloppe PERP  
La fiscalité des prestations servies

### Le cadre fiscal et social Madelin en Prévoyance et Retraite

Les caractéristiques des contrats "Madelin"  
Déduction fiscale des cotisations et enveloppe "Madelin"  
La fiscalité des prestations servies

### Les recommandations à caractère déontologique

Synthèse sur les différentes recommandations  
Le devoir d'information et de conseil  
le cadre spécifique des contrats libellés en UC

## Méthode pédagogique

Les sessions "A distance" sont réalisées avec l'outil de visioconférence Teams, permettant au formateur d'adapter sa pédagogie.

### Moyens pédagogiques et techniques de mise en œuvre

Nos formateurs DEMOS sont recrutés conformément aux spécifications mentionnées pour chaque formation. Ce sont des professionnels en activité et/ou des experts dans leur domaine.

Ils utilisent des méthodes et outils appropriés aux formations qu'ils dispensent et adaptent leur pédagogie au public accueilli.

Par ailleurs, nos centres de formation DEMOS sont tous équipés :

- Salles de formation lumineuses, spacieuses, design, ergonomiques, mobiles et équipées d'écrans plasma, de PC portables/fixes si nécessaire à la formation suivie.
- Accès au wifi haut débit sur l'ensemble des lieux
- Espace de co-learning et webcorners
- Cafés, collations et rafraîchissement sont offerts

Et tous sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

### Le dispositif de suivi et d'évaluation

Pour assurer un suivi individuel, Demos a mis en place 2 types d'évaluation :

- Des évaluations des acquis en cours et en fin de formation

Elles peuvent être faites de différente manière selon le contenu de la formation suivie :

Quiz, exercice pratique, étude de cas, jeu de rôles, mise en situation, soutenance devant un jury pour les formations à finalité certifiante.

- Une évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire est réalisée en ligne. Cette évaluation est complétée par l'appréciation du formateur à l'issue de chaque session.